

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

~~~~~

N° 5031/164

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

Bruxelles,

9 / 19 06

A M<sup>r</sup> de Masse

Piegi

Nous avons l'honneur de vous faire connaître  
que la résolution de la Commission directrice  
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les  
collections de l'État, du tableau

qui fait l'objet de vos lettres

des 26 et 27 1905 et 5 Courant

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,  
à votre disposition, pourra

être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du  
Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veillez agréer, M<sup>r</sup> Piegi, l'assurance  
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,



Liège 16 Janvier 1906

Monsieur le Secrétaire,

J'ai reçu votre honnête lettre  
du 9. En informant  
que la Commission Directrice  
n'est pas éligible à  
l'acquisition du tableau  
de Debrauer.

Je vous prie de vouloir  
bien ~~se~~ faire réexpédier  
le tableau en question à  
l'adresse de la personne  
qui jadis chargée de nous  
en faire l'expédition, c'est  
à dire M. L. Lousben  
artiste peintre  
Place des Mémoires 14

Liège

qui remboursera les frais  
de retour et d'arrivée

Agreez, je vous prie Monsieur,  
mes salutations distinguées

L. de Hoffe



6

Lige 5 janvier 1906

Monsieur le Secrétaire  
de la Commission Directeur  
des Musées Royaux de  
Plein air et de Sculpture  
à Bruxelles

J'ai l'honneur de Vous informer  
que j'ai expédié aujourd'hui,  
par l'entremise de M. Liessens,  
au palais des Beaux arts,  
rue du Musée No. 9, le  
tableau de Desfrances  
« la Suppression des Courants »,  
agréé par moi-même, Monsieur,  
l'impression de vos Vœux  
des D. S. J. J. J.

L. de Hoffe

B<sup>d</sup>. de la Souveraineté 126

Leige 26 dec 1903.

Monsieur le Secrétaire  
de la Commission des Beaux Arts  
de Peinture et Sculpture  
Bruxelles,

J'ai le plaisir de vous honorer lettre  
du 19 courant. (N° 5031/164).

Le tableau de Defaux, dont  
vous me parlez, me s'apprête à  
partir. - ~~La~~ Commission accord  
me un franc franc, le plus en a été  
fixé à frs 5000. Il est enjoint à la  
Commission de l'examiner sous  
cette bote, je l'enverrai au Palais  
des Beaux arts, au Statut que vous  
avez bien voulu en honorer d'un  
avis de riposte. Je me serais  
bien voulu tout au plus, de me  
fiées sur les conditions d'usage  
d'après lesquelles vous en êtes que  
l'envoi doit être fait.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Secrétaire, l'assurance de ma  
considération très distinguée

L. de Kays

actuellement B. de la Lauremier 126  
Liège



28 12/105

A M<sup>r</sup>

L'exp. i Vota. l'été j'ai l'hon  
neur de vous en avoir écrit  
à C. D. et d'ailleurs l'été  
vous a fait l'objet d'un  
journal de l'année j'ai en  
l'honneur de vous l'avoir  
vous en avoir écrit.

Par "Cultivier d'usage"  
vous il est attendu que l'œuvre  
de l'homme <sup>de son</sup> doit être l'œuvre  
c'est à dire



MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N<sup>o</sup>

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le

19 X<sup>bre</sup> 1905

à M<sup>r</sup> L. de Kasse

Nous avons l'honneur de vous faire connaître  
que la Commission Directrice examinera volontiers,  
en vue de *son*

acquisition éventuelle pour les collections de l'État,

le *tableau attribué à Deshayes* X

que vous signalez à son attention par votre lettre  
du \_\_\_\_\_, s'il vous convient de  
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi, au  
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n<sup>o</sup> 9.

Cet envoi devra, M \_\_\_\_\_, avoir  
lieu, le cas échéant, à vos frais, risques et périls,  
et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour  
l'administration des Musées, aucune sorte d'engage-  
ment ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indiquer le  
prix que vous demandez de ouvrage présenté

Veillez agréer, M<sup>r</sup> *Mijne*, l'assurance  
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

X  
et qui fut signalé tout  
spécialement à notre attention  
par notre collègue M<sup>r</sup> *Rymau*  
S'il vous plaît de  
l'envoyer à ce fin et  
aux conditions d'usage  
etc.



2 mai 1905 / Winczotte Warsow 5 Dec  
1905  
sans rien

Monsieur le Baron,

J'ai reçu votre lettre du 4.  
Le prix fixé d'accord avec  
mes bons amis, pour la  
vente du tableau de De France  
« la Suppression des Courants »,  
est de cinq mille francs  
net. J'ai dit tout ceci parce que  
j'avais aussi à régler un ge-  
néral de la vente de  
tableaux etc, et que lui aussi  
dit, que le prix ci-dessus devait  
notamment, sans l'acheteur  
être majoré de quelque  
de la Commission. - Ceci,  
s'il n'y a pas d'intermédiaire  
entre vous et moi, le  
prix net de fr. 5000.

Agnez, p. mes bons amis  
le Baron, avec ses amis  
bons des amis L. de Hafe